



Ordre du jour de la prochaine réunion

17 novembre 2022 de 15h à 17h

Zoom

1. Point d'informations (30 min)

- Actualités sur les événements passés et à venir (APAC, Congrès français de la Nature, CoP 14 Ramsar, CoP 19 CITES, CoP 15 Biodiversité...)
- Chantier « Annuaire »
- Chantier « Plaidoyer »
- Chantier « Financements »
- Chantier « Communication »

2. Discussions sur les partenariats entreprises et actions de compensation (1 h)

Dans le cadre de notre recherche de financement en faveur des OSC de biodiversité aux Suds, nous souhaitons entamer une réflexion avec les membres du GT autour des partenariats avec les entreprises et du sujet de la compensation. Dans un contexte où les financements en faveur de la biodiversité dans les pays du Sud sont insuffisants et faiblement accessibles aux OSC, est-il légitime de se tourner vers le secteur privé et les entreprises et à quelles conditions ? En effet, à l'heure actuelle, moins de 19 % de toute la finance de la biodiversité (environ 9,8 milliards USD) est transféré au niveau international vers des économies émergentes et en voie de développement et sur les financements disponibles, peu atteignent les OSC en raison de leur dimensionnement (gros montants) ainsi que des procédures parfois complexes de mise à disposition. Les entreprises peuvent-elles soutenir efficacement les organisations de protection de la nature aux Suds ? Peut-on faire appel à des mécanismes de compensation et à quelles conditions ?

Le secrétariat du GT souhaite donc entamer cette réflexion avec les membres du GT pour regarder si quelques positions émergent et si collectivement nous pouvons commencer à définir des lignes rouges sur les partenariats entreprises (code éthique) ainsi que sur la question de la compensation (biodiversité, carbone...). Il s'agit-là d'un chantier complexe qui nécessitera du temps et une méthodologie claire pour mener la réflexion de manière satisfaisante. Par ailleurs, cette réflexion devra être menée de manière conjointe et coordonnée avec les autres groupes de travail et commissions du comité français de l'UICN qui traitent de ce sujet.

L'objectif de cette séquence n'est donc pas de définir une position mais plutôt de lancer une première réflexion, de recueillir des exemples, des bonnes pratiques ou des publications afin de pouvoir vérifier l'intérêt des membres sur cette question et délimiter les contours du sujet.

Les membres sont invités à structurer en amont leurs idées sur cette question et/ou partager des sources d'inspiration (publications, positionnements d'autres réseaux, exemples de bonnes/mauvaises pratiques...).

3. Lancement d'un chantier de capitalisation (30 min)

Dans le cadre du projet SOBioDev, nous avons prévu de publier plusieurs documents de capitalisation afin de valoriser l'expertise française en matière de protection de la biodiversité dans les PED. Ce premier temps d'échanges doit donc permettre de définir collectivement un ou plusieurs sujets sur lesquels les membres souhaitent qu'une capitalisation soit menée.

Les membres sont invités à réfléchir en amont à des sujets qui peuvent réunir les membres et sur lesquels nous aurions collectivement une (ou des) expertise(s)/expérience(s) à valoriser.